

FICHE DE POSTE CDD 2026-2027

«9 ENSACF 2026-2027_CDD_EVAN_TPCAU recherche »

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand

Année 2026-2027

Recrute : 1 enseignant.e CDD pour 130h équivalent TD

Champ disciplinaire : TPCAU

1. Présentation générale de l'École, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement

L'École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand, implantée au cœur du Massif central, affirme sa singularité au sein des ENSA françaises. Dans un contexte de crises multiples, elle fait le choix d'une large ouverture au monde tout en réaffirmant la force de son ancrage territorial. Elle considère ces territoires « en marge » comme un laboratoire de pratiques frugales et empiriques, et une ressource pour penser le monde contemporain. Elle inscrit son action dans le programme « Culture et Ruralité » porté par le ministère de la Culture, qui vise à renforcer la place de la culture au cœur des territoires ruraux.

Elle fonde sa pédagogie sur plusieurs thèmes majeurs :

- **La spécificité disciplinaire et la pensée transcalaire** : à l'ENSACF, on considère que l'architecte, avec son outillage spécifique, est légitime à intervenir sur l'ensemble des échelles – du grand territoire au détail constructif – et à toutes les étapes du projet.
- **La dimension réflexive du projet d'architecture** : le projet, objet pédagogique spécifique et singulier, est consubstantiel à la pratique de l'architecte. Placé au centre des apprentissages, il est le lieu de la synthèse des connaissances et de la production de la forme.
- **L'architecture comme recherche** : Le projet est tout à la fois une recherche en soi et un objet d'étude spécifique. Il n'est pas envisagé comme un objet théoriquement isolé, mais s'inscrit dans une série de filiations, s'appuyant sur le déjà-là pour s'inscrire dans une histoire en cours.
- **L'expérimentation** : l'ENSACF cherche à éprouver, à travers des modalités pédagogiques singulières, des solutions alternatives. Le travail à l'échelle territoriale est mené lors d'ateliers in situ, confrontant l'étudiant.e aux réalités du contexte. La question constructive est abordée par le « faire » et par la production de prototypes à grande échelle.
- **La question environnementale** est envisagée d'un point de vue disciplinaire et infuse l'ensemble des cours et des ateliers. La quête d'une plus grande sobriété s'appuie sur le déjà là et les ressources mobilisables, privilégiant la transformation, le réemploi et les circuits courts.
- **Les pratiques émergentes** : les grandes crises contemporaines – migratoire, environnementale, sociétale, etc. – imposent des modifications radicales de nos pratiques et une réflexion sur un « nouveau régime matériel pour l'architecture ». L'ENSACF et son laboratoire « Ressources » explorent l'« architecture des marges » et questionnent le territoire disciplinaire de l'architecture afin d'accompagner les étudiant.e-s dans la définition de leurs futurs métiers.

Les **quatre Domaines d'études de master** proposent des prolongements différents et complémentaires au projet pédagogique de l'école :

- **ETEH** (Écologies, Transformations, Esthétiques, Habitabilités) questionne la production et les esthétiques de l'architecture au regard des limites planétaires. Il propose une pédagogie pour réparer les territoires contemporains par l'architecture, en radicalisant les interventions avec des actions respectueuses, militantes, pragmatiques, inventives, prenant en compte les climats et écosystèmes vivants dans leur globalité.
- **EVAN** (Entre Ville, Architecture et Nature) traite des métamorphoses qui traversent aujourd'hui les territoires et le métier d'architecte : les milieux connaissent des transformations profondes et accélérées sous l'impact des évolutions sociétales et des enjeux écologiques ; la profession, elle aussi, se reconfigure et se réinvente. L'architecture ne pourra contribuer à la régénération de ces milieux habités qu'en étant capable, simultanément, d'affirmer sa spécificité, d'élargir son spectre d'intervention, de remodeler ses outils et de tisser des liens avec d'autres champs du savoir et de l'action.
- **METAPHAUR** (Mémoire et Techniques de l'Architecture et du Patrimoine HABité Urbain et Rural) explore les dimensions anthropologiques, culturelles et sensibles de l'héritage, de la patrimonialisation, de la réappropriation et de la reconstruction.
- **REX** (Réalités et Expérience) propose, en associant ces deux termes, une pédagogie dont l'objectif est de produire une connaissance au plus près du temps fragile et instable qui constitue le cadre contemporain des pratiques en architecture, et qu'il convient de mesurer par une posture analytique et engagée. Il s'agit d'une pédagogie du réel, visant une interaction avec l'environnement social, politique, économique et construit dans lequel les étudiant·e·s seront amené·e·s à exercer.

Le laboratoire **Ressources** est placé sous la double tutelle de l'ENSACF et de l'UCA, dont le projet scientifique est intitulé « Les marges de l'architecture et l'architecture des marges ». Ressources explore les marges – entre critiques et transgressions, résistances et résiliences – et défend l'idée que ce n'est pas depuis l'intérieur d'un système dominant que l'on trouve les solutions les plus pertinentes, mais depuis ses marges.

2. DESCRIPTIF DU POSTE – missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution

L'ENSACF recrute pour l'année universitaire 2026-2027 un·e enseignant·e pour enseigner principalement le mémoire et le séminaire en Master. Les missions proposées relèvent de l'enseignement, de la recherche ; il est demandé une implication dans les commissions et groupes de travail accompagnant les enseignements à l'ENSACF.

Orientations thématiques de recherche et d'enseignement : Projet séminaire et mémoire EVAN

L'orientation pédagogique du domaine s'organise autour du fil directeur des autonomies et des dépendances, compris comme un prisme de lecture des milieux habités et des formes d'organisation territoriale. Cette approche invite à interroger les régimes de ressources, les usages, les infrastructures, les cadres institutionnels et les arbitrages collectifs qui conditionnent les capacités d'action du projet. Elle engage les étudiant·e·s à situer leurs propositions dans des contextes concrets, traversés par des contraintes, des conflits et des responsabilités partagées.

L'enseignement repose sur un travail simultané sur plusieurs territoires, combinant un ancrage durable dans le Massif central, des situations de décentrement et des voyages d'études, afin de confronter les étudiant·e·s à des contextes contrastés et d'enrichir la compréhension des trajectoires territoriales. Cette mise en regard nourrit une analyse comparative et critique des modes d'habiter, des héritages et des dynamiques de transformation.

L'orientation pédagogique s'appuie enfin sur une lecture du territoire par couches métaboliques — géo-écologique, flux et énergie, habitée, culturelle et politique — mobilisées conjointement dans

le diagnostic et le projet. Cette stratification permet d'articuler compréhension fine des milieux, identification des vulnérabilités et élaboration de stratégies d'intervention. Elle participe d'une pédagogie qui assume la dimension politique du projet et forme des architectes capables de prendre position, d'argumenter leurs choix et d'inscrire leur pratique dans les enjeux contemporains de la transformation des territoires.

La structuration de la pédagogie du mémoire, est imaginée en 3 temps clairement identifiés et articulés aux enseignements de projet :

UE 7.2_Initier le sujet du mémoire (S7) en lien avec l'atelier de projet : partir des problématiques traitées dans le semestre pour élaborer un sujet de mémoire, lequel peut être basé sur des questionnements en lien avec les projets, les terrains, les voyages (voyage d'études, expérience Erasmus), les ex-situ. Un-e enseignant-e de mémoire serait alors présent au long court pendant tout le S7.

UE 8.2_Enquêter et développer le mémoire (S8) : développement du mémoire : apports sur la dimension enquête. Encadrements par deux enseignant-e-s (un-e enseignant-e mémoire et un-e enseignant-e projet).

UE 9.2_Formaliser le mémoire académique (S9) : rédaction académique du mémoire. Encadrements par trois enseignant-e-s (deux enseignant-e-s mémoire et un-e enseignant-e projet)

En outre le séminaire vise à développer la réflexivité chez étudiant-e-s en mettant en perspective les grandes thématiques du quadriennal du DE EVAN. Il vise également à les placer en situation d'autonomie par la conception d'un document original. Enfin, il a comme objectif de développer des compétences collaboratives. La thématique précise, tout comme l'organisation concrète du séminaire commençant en février 2026, sont encore en définition.

Le poste est composé des enseignements suivants (heures données à titre indicatif) :

UE 7.1_Projet et suivi des mémoires de master_40h TD

UE 8.2_Séminaire et suivi des mémoires de master_40h TD

UE 9.2_Séminaire et suivi des mémoires de master_50h TD

La présentation des enseignements est consultable sur le site de l'ENSACF : <https://www.clermont-fd.archi.fr/> ("Le livret de l'étudiant 2025-26" en page d'accueil Actualités).

3. CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE – spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques

Le-la candidat-e devra participer à des séances d'atelier de projet, TD, séminaire et jurys.

En outre, il est attendu : une participation aux séminaires pédagogiques, aux travaux d'évaluation pédagogique, aux commissions opérationnelles de l'ENSACF, aux processus d'admission des futur-e-s étudiant-e-s.

Le-la candidat-e devra notamment participer à conforter les partenariats en cours dans l'école.

Références statutaires pour les enseignant-e-s contractuel-le-s en ENSA :

- Code général de la fonction publique, notamment chapitres II et IV du livre I de la partie réglementaire
- et titre II du livre IV de la partie législative ;
- Décret n°86-83 du 17 janvier 1986 modifié relatif aux dispositions générales applicables aux agents contractuels de l'Etat.

Attentes de l'ENSACF

Plus globalement, l'Ensacf attend de chaque candidat-e (note pédagogique et annexes) :

- un propos construit sur la pédagogie au sein d'une École Nationale Supérieure d'Architecture ;
- ses motivations à s'inscrire dans l'un ou l'autre des enseignements présentés ;

- un positionnement par rapport à ce que défend l'ENSA de Clermont-Ferrand, notamment au travers des thèmes portés par le projet d'établissement mais aussi ceux inscrits au sein de l'UMR Ressources ;
- une démarche prospective : au regard des spécificités du parcours du.de la candidat.e, l'énonciation de propositions qu'il-elle pourrait porter en cohérence avec le projet de l'ENSACF ou dans la continuité de celui-ci, et avec l'organisation des enseignements de l'ENSACF.

4. DESCRIPTIF DU PROFIL

1 - Expériences et compétences souhaitées

- Une expérience d'enseignement au sein des ENSA ;
- Une bonne connaissance des enjeux de transformations territoriales à l'heure de la transition écologique et en lien avec la spécificité du territoire dans lequel l'ENSACF s'insère : l'« ici », tout autant que la capacité à le remettre en perspective au regard de territoires éloignés les « AILLEURS » ;
- Une expertise sur la diversité des pratiques en cours et leurs évolutions rapides ;
- Une pensée critique sur la relation entre l'architecture et la question environnementale ;
- Un engagement dans un parcours de recherche sera apprécié.

2- Expériences et compétences spécifiques au poste

- Une pratique professionnelle engagée sur des problématiques transcalaires.
- Architecte engagé-e dans un parcours de recherche
- Docteur.e ou doctorant.e
- Une expérience pédagogique dans le domaine de l'encadrement des mémoires et séminaires est bienvenue.

3 - Rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

Le cycle master à l'ENSACF se compose d'un parcours au choix dans l'un des quatre domaines d'études (DE) proposés par l'école, un socle commun et des enseignements aux choix appelés laboratoires. Les domaines d'étude sont des regroupements d'enseignants formant une équipe pédagogique dans le but de proposer un projet pédagogique en relation avec le projet d'établissement de l'ENSACF. Chaque DE organise en son sein les enseignements de projet, de séminaire et de mémoire. Tous développent une approche particulière de la pratique architecturale dans les territoires ruraux.

Le domaine d'études EVAN (Entre Ville Architecture Nature) développe une pédagogie du projet fondée sur la lecture située des territoires et l'analyse des relations entre milieux, sociétés et formes construites. Le projet d'architecture, d'urbanisme et de paysage y est envisagé comme un outil d'enquête et d'action, permettant de rendre lisibles les conditions matérielles, écologiques, sociales et politiques qui structurent les territoires contemporains.

4 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise :

- Diplôme d'architecte DPLG ou DE HMONP
- Ou diplômes étrangers reconnus comme équivalents

5. MODALITES DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidatures complets doivent être transmis, **au plus tard le jeudi 25 juin 2026 à 23h59**, sur démarche numérique : <https://demanche.numerique.gouv.fr/commencer/ensacf-recrutement-enseignant-e-s-9-cdd-et-2mca-20>

Le dossier de candidature devra comporter les éléments suivants :

- un **CV** (non illustré) faisant ressortir la formation, le parcours, les expériences professionnelles du.de la candidat.e, ses réalisations, la liste de ses publications, sa situation professionnelle

actuelle, dans le domaine de l'enseignement, de la recherche et de la participation aux instances d'une ENSA

- tout document permettant au jury d'apprécier les qualifications du-de la candidat-e
- un dossier travaux pédagogiques (travaux pédagogiques, articles, colloque en lien avec le profil recherché)
- un dossier témoignant de la pratique du candidat
- une **note pédagogique** précisant la vision du-de la candidat-e en matière d'enseignement dans une école d'architecture en lien avec les enjeux contemporains de la discipline. Elle précisera en quoi les compétences et expériences du-de la candidat-e répondent aux spécificités du poste est aux thématiques de l'ENSACF (3 pages maximum, 9600 caractères espaces compris maximum)
- les **photocopies des diplômes**
- un **justificatif (indispensable) de l'emploi principal** : documents attestant d'une activité principale permettant de disposer de revenus réguliers (bulletins de salaires et contrats / ou création d'entreprise et avis d'imposition / ou avis de revenus de micro-entreprise ou bilan comptable, etc.)
- une **copie de la carte nationale d'identité**.

La forme globale de la note pédagogique selon les critères déjà définis au point **3**. est laissée au libre choix du-de la candidat-e dans sa construction.

Pour rappel la note pédagogique ne peut être un CV commenté.

Certains points pourront être plus précisément développés par le/la candidate si il-elle est convoqué-e à l'audition.

Après examen des dossiers par le jury de présélection, les candidat-e-s retenu-e-s pour un entretien **seront auditionné-e-s le mardi 7 juillet 2026 en présentiel**.

Les convocations et précisions horaires, seront adressés aux candidat-e-s retenu-e-s pour l'audition, par courriel, **le 1^{er} juillet**.

Des renseignements complémentaires peuvent être demandés

- sur le contenu et sur le plan pédagogique à helene.guicquero@clermont-fd.archi.fr, directrice des études
- sur le plan administratif à : veronique.bourieux@clermont-fd.archi.fr